

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 25 mai 2018

**12<sup>ème</sup> Commission**  
N° CP-2018-5-12-1

**Service instructeur**  
CABINET

**Service consulté**

**ECHANGES AVEC LE LOT-ET-GARONNE**

Résumé : La Présidente soumet pour approbation à la Commission permanente la composition de la délégation du Conseil départemental se rendant, par avion, dans le Lot-et-Garonne du 9 au 12 juillet 2018.

Lors de sa séance budgétaire du 21 décembre 2017 (rapport n° CD-2017-7-12-1 Moyens des directions fonctionnelles de l'administration générale (hors ressources humaines, finances, valorisation du patrimoine immobilier et de la logistique), l'Assemblée départementale a inscrit un crédit de 5 000 € au titre de l'exercice 2018.

Dans ce cadre, je vous invite à autoriser le déplacement et la prise en charge, par le budget départemental, du coût des billets d'avion des membres de la délégation du Conseil départemental qui se rendra dans le Lot-et-Garonne par ce moyen de transport, du 9 au 12 juillet 2018, estimé à 2 216,48 €.

Je vous précise qu'elle est composée de 10 Conseillers départementaux et de deux agents départementaux :

- Pour les Conseillers départementaux : Mmes Brigitte KLINKERT, Patricia BOHN, Martine DIETRICH, Monique MARTIN, Karine PAGLIARULO, Pascale SCHMIDIGER, Marie-France VALLAT et MM. Pascal FERRARI, Marc MUNCK et Pierre VOGT ;
- Pour les agents départementaux : M. Jérémy BROGLIN et Mme Murielle RICHARD.

En cas de désistement, un élu pourra se faire remplacer par un autre élu, l'agent par un autre agent du Département, dans la limite du nombre de places prévu initialement ;

Ce crédit est à prélever sur le chapitre 011, fonction 0202, nature 6251, opération J618 n° 54584, programme 32761.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT